

# Association Moto-Cyclecariste de France

12 rue Mozart - 92 587 Clichy Cedex - Tél : 01 41 40 31 28 - Fax : 01 41 40 32 55

## REGLEMENT PARTICULIER 32<sup>e</sup> SUPERCROSS DE PARIS BERCY LILLE 15 & 16 NOVEMBRE 2014

### Article 1 : OBJET.

Le 32ème Supercross de Paris Bercy, course internationale, est organisé par AMCF-SPORT au Grand Stade Pierre Mauroy de LILLE / Villeneuve d'ASCQ 59650.

Cette compétition se déroulera les 15 & 16 novembre 2014.

Elle est placée sous l'égide de la Fédération Internationale de Motocyclisme, de la Fédération Française de Motocyclisme, et de la Ligue Motocycliste du Nord-Pas de Calais. Cette épreuve recevra le visa F.F.M. (en cours).

Outre la course internationale catégorie « Open » SX1 seront organisées une course du championnat de France / SX Tour 250 « SX2 » et des démonstrations de Freestyle chaque soir (qui se dérouleront conformément aux prescriptions de l'annexe F.F.M.).

### Article 2 : SECRETARIAT DE L'ORGANISATION.

Avant la manifestation :

**AMCF**

12, rue Mozart

92 587 Clichy Cedex

Tél. : 01.41.40.31.28 – Fax. 01.41.40.32.55

Pendant la manifestation, à partir du jeudi 13 Novembre 2013 à 09h :

**Grand Stade Pierre Mauroy**

**Bureaux d'organisation**

**261 boulevard de Tournai**

**59650 Villeneuve d'Ascq**

Tél. : En attente

### Article 3 : CIRCUIT.

Visa FFM 14/0386

le 14/10/14



La longueur du circuit est de 550 mètres. Toutes les courses seront courues dans le même sens selon les indications fournies sur le plan en annexe.

#### **Article 4 : JURIDICTION.**

La compétition est organisée conformément au Code Sportif de la FIM, aux prescriptions de la CMS, au Code Sportif de la FFM, lorsque applicable et au présent Règlement Particulier qui a été examiné et approuvé par la FFM.

#### **Article 5 : OFFICIELS.**

Arbitre / Délégué : Vincent DUSSOLLIER  
Arbitre : En attente de désignation  
Directeur de course : En attente de désignation  
Commissaires Techniques : En attente de désignation  
Responsable médical : Société DOC 9 et Croix Rouge  
Chronométrage : En attente de désignation  
Responsable Club AMCF : Pascal AUBERTY  
PDG AMCF-SPORT : Sophie CASASNOVAS  
Directeur Général Grand Stade Lille : Olivier BAUDRY  
Directeur Sportif : Xavier AUDOUARD  
Responsable commissaires : Noël RENOUARD

#### **Article 6 : ENGAGEMENTS.**

Les engagements se font sur invitation de l'organisateur et via celui-ci pour la catégorie SX1 et les quatre wild cards de la catégorie SX2.

Les douze premiers pilotes du classement provisoire du championnat de France / SX Tour sont qualifiés pour la catégorie SX2.

Ces pilotes qualifiés doivent impérativement s'inscrire sur le site internet de la FFM pour valider leur engagement avant le 24 Octobre 2014.

Les pilotes licenciés à l'étranger doivent demander l'autorisation de sortie adéquate à leur fédération nationale et présenter le document au contrôle administratif.

#### **Article 7 : CATEGORIES / INVITATIONS / BAREME DES POINTS**



## **Article 7 : CATEGORIES / INVITATIONS / BAREME DES POINTS**

La manifestation « SX1 » sera de type « Open », c'est-à-dire ouverte aux motocyclettes MX1\* (250cc 2 temps ou 450cc 4 temps) ou MX2\* ; la catégorie SX2 sera ouverte aux MX2 (250 4 temps) et aux 125 cc 2 temps\*

\*telles que définies dans les règlements techniques Motocross.

### **Catégorie SX1 :**

La sélection de 16 pilotes sera réalisée par l'organisateur.

### **Catégorie 250 SX TOUR :**

La manifestation « Championnat de France - SX Tour 250 » se déroulera sur 2 manches par jour.

Un maximum de 16 pilotes titulaires sont invités (il n'y a pas de qualifications), incluant les 12 premiers du classement provisoire du championnat de France / SX Tour « SX2 » à l'issue de l'épreuve précédente + quatre wild cards étrangers ou français à la discrétion de l'organisateur.

Si un ou plusieurs des 12 premiers pilotes du classement provisoire CF/SXT ne confirme(nt) pas son (leur) engagement à temps ou sont indisponibles, le promoteur du championnat JLFO et le délégué FFM compléteront le plateau dans l'ordre du classement provisoire.

Les points seront attribués d'après les résultats de chaque finale au barème de points du CF/SXT.

Les pilotes wild cards ne marqueront pas de points au championnat de France et toucheront pas les primes du barème FFM / SX Tour en vigueur.

Un podium de la soirée sera tenu à l'issue de la deuxième manche chaque soir.

Nota : si, à l'issue des essais, un ou plusieurs pilotes ne semblent pas avoir le niveau requis pour évoluer en sécurité sur la piste, le délégué FFM et l'organisateur pourront conjointement décider de sa ou leur non-participation. En cette hypothèse, les pilotes concernés recevront alors les primes des derniers classés, sur une soirée seulement.

## **Article 8 : NOMBRE DE MACHINES ADMISES.**

Le nombre maximum de machines admises en course est de 18.

## **Article 9 : NOMBRE DE PILOTES ADMIS.**



Un maximum de 45 pilotes sera invité par les soins de l'organisateur.

L'organisateur pourra refuser l'engagement d'un pilote quelconque selon l'article 120-5 du Code Sportif de la F.I.M.

## **Article 10 : VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES.**

Les vérifications administratives auront lieu :

Lieu : Accueil général et sportif du Grand Stade de Lille (à déterminer)

Dates : Vendredi 14 novembre de 14h à 20h.  
Samedi 15 novembre de 09h à 12h00.

Les vérifications techniques auront lieu :

Lieu : Parc Coureur – Paddock intérieur – Parking Bus

Dates : Vendredi 14 novembre de 14h à 19h00.  
Samedi 15 novembre de 9h à 12h00.  
Dimanche 16 novembre de 10h à 12h.



Toutes les machines présentées au pesage devront répondre aux prescriptions du code F.I.M.

### **Plaques à numéros**

Adoption de la réglementation MXGP : numéro obligatoire sur la plaque avant seulement.

Pour la catégorie SX1, les numéros seront noirs sur fond blanc.

Pour la catégorie SX2, numéros blancs sur fond noir.

Les champions nationaux ou internationaux, ainsi que le King of Bercy en titre, sont autorisés à utiliser des plaques rouges distinctives, avec numéros blancs.

Un rectangle-bandeau publicitaire de 250 X 30mm doit être laissé disponible en haut de la plaque à numéros frontale, pour les pilotes SX1 et les SX2 du CF/SX Tour (y compris les wilds cards), à la discrétion des organisateurs respectifs.

## **Article 11 : CARBURANT.**

Conformément aux prescriptions de la F.F.M., de la FIM ou de l'AMA (réglementation MXoN).

Le stockage de l'essence se fera dans un espace ouvert et aéré à déterminer. L'accès sera interdit au public et des extincteurs seront disposés dans l'emplacement et à proximité.

## **Article 12 : ENTRAINEMENTS.**

Une reconnaissance de piste à pieds pour pilotes et accompagnateurs est prévue chaque jour avant les essais.

Tout entraînement est interdit pendant les 2 heures précédant le départ de la première manche, sauf si le Directeur de Course en donne la permission pour des raisons exceptionnelles.

Dans le cas où le tracé de la piste serait changé en cours de manifestation, les coureurs devront avoir la possibilité d'effectuer au moins un tour de reconnaissance du nouveau tracé.

## **Article 13 : SCHEMA, ESSAIS, PROCEDURES DE DEPART, MISE EN GRILLE, « JOKER LANE », CLASSEMENTS, FMX.**

Schéma Championnat de France SX Tour SX2 : 16 pilotes disputent 2 manches par soirée (format GP). Ces 2 manches déterminent le classement et les points attribués au championnat, chaque soir.

Schéma Catégorie Open Inter : les 16 titulaires disputent chaque soir deux manches de classement classiques, sur 14 tours, entrecoupées de la Superpôle et de la Course à l'Américaine.

Essais : 1 groupe SX1 et 1 groupe SX2 disputent des essais libres, suivis des essais chrono.

Mises en grille :

- Les résultats des essais chrono SX1 déterminent l'ordre d'entrée en grille pour la Manche 1 ;
- La Superpôle se dispute à 16, sous la forme d'une séance chrono individuelle (1 tour de reconnaissance pour tous puis lancement suivi d'un tour chrono par pilote) ; départ donné dans l'ordre inverse du classement « scratch » des essais (la pôle-position passe en dernier).
- Seuls les 9 premiers de la manche 1 disputent la « Course à l'Américaine » ;

Principe de « l'Américaine » : les 9 pilotes qualifiés prennent le départ pour 2 tours ; à l'issue de cette course, les 6 premiers sont qualifiés ; à l'issue du deuxième round de 2 tours, les 3 premiers pilotes sont qualifiés pour le round final, sur 2 tours également.



La mise en grille de la Finale se fera en fonction des résultats de cette Course à l'Américaine pour les neuf pilotes qui l'ont disputée et dans l'ordre d'arrivée de la manche 1 pour les sept autres pilotes.

- Pour la catégorie SX2, la mise en grille se fait pour chaque manche selon le résultat des essais chrono.

La « Joker lane » est un raccourci que chaque pilote doit emprunter une fois pendant la course.

Cette disposition s'appliquera en catégorie SX1 pour les 2 manches.

Un pilote qui omettrait d'emprunter la Joker lane ou l'emprunterait plusieurs fois se verrait attribuer une pénalité de 5 secondes à chaque infraction.

Pour le classement du « King of Bercy » Inter, chaque pilote marque chaque soir lors de chaque manche le nombre de points correspondant à sa place (système du « point à la place » : 1er = 1 point ; 2ème = 2 points, etc).

A l'issue des deux soirées, le pilote ayant marqué le moins de points devient le King of Bercy-Lille, la deuxième manche du dernier soir départageant les éventuels ex-aequo.

Un classement provisoire par Nations « France / USA » sera diffusé juste après la dernière Manche SX1.

Il sera établi en additionnant les quatre meilleurs résultats scratch marqués respectivement par des Américains et des Français à l'occasion de l'une ou l'autre des deux manches (4 résultats au total par la soirée).

Même processus le dimanche.

Sera déclarée vainqueur la Nation qui aura le plus petit total sur les points cumulés du samedi et du dimanche (8 résultats au total) ; l'équipe dont un membre aura obtenu le meilleur résultat lors de la dernière manche du week-end l'emportera en cas d'ex-aequo ; une plaque commémorative sera apposée sur le Trophée OCD pendant la cérémonie du podium.

Au cas où il y aurait au moins deux pilotes étrangers engagés, une troisième Nation « Reste du Monde » sera incluse au challenge.

Pour la catégorie SX2, un classement « Prince de Bercy » sera établi au « point à la place », en additionnant les résultats des quatre manches de classement, le meilleur résultat de la dernière manche du dimanche prévalant en cas d'ex-aequo.

Il donnera lieu à un podium spécifique dimanche après la manche 2.



Le FMX se déroule sur trois sessions d'expression libre et ne donne pas lieu à classement.

## **Article 14 : AIDE EXTERIEURE – SORTIE DE PISTE – INCIDENTS DE COURSE**

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par une personne désignée par les organisateurs dans un souci de sécurité.

Il est interdit de couper volontairement le parcours, sous peine d'exclusion. Toutefois, un pilote ayant quitté le parcours involontairement peut le reprendre plus loin à condition de le faire en toute sécurité vis-à-vis des autres concurrents et des personnes situées aux abords de la piste, sans en tirer aucun avantage de position ou de temps.

Les participants sont tenus de respecter un comportement sportif à tout moment dans le cadre de la manifestation.

En cas de sérieux manquement à cette règle le directeur de course et l'arbitre décideront, après consultation de l'organisateur, de sanctions allant de l'avertissement à la pénalité en temps, en places ou en tours, voire à l'exclusion de la manifestation, avec amende le cas échéant.

Incidents de course : les manœuvres de type « block pass » (prise de la trajectoire du leader par son poursuivant dans un virage) sont tolérées, y compris en cas de contact.

L'attaquant doit être en contrôle de sa machine et se présenter en avance au point de rencontre des trajectoires. Il ne doit pas chercher délibérément à faire chuter son adversaire.

Le « défenseur » qui « va à l'accrochage », alors qu'il a « laissé la porte ouverte » à son intérieur, peut aussi bien être considéré responsable de l'incident.

Les manœuvres de type « T-Bone », où la machine de l'attaquant se présente en retard et avec un angle prononcé par rapport à celle du défenseur, sont considérées comme dangereuses et donc pénalisables.

Les officiels ont latitude de prendre une décision sur un incident, à froid, après consultation de la vidéo (si elle existe) et/ou d'entendre les explications des intéressés et/ou de témoins.



Les éventuelles sanctions iront d'une pénalité en secondes, en places ou en tours pour les infractions les plus communes, à un déclassement pur et simple de la soirée, assorti le cas échéant d'une amende, en cas de circonstances aggravantes.

Afin de préserver l'intérêt des spectateurs, un déclassement pour la durée de l'épreuve ne sera décidé qu'en recours ultime et/ou au cas où le risque de récidive apparaît avéré (refus d'excuses, etc.), après consultation de l'organisation.

### **Article 15 : ARRET D'UNE MANCHE**

Conformément à l'article 035.17 du code FIM.

Le Directeur de Course est autorisé de sa propre initiative ou à la demande de l'Arbitre, à arrêter prématurément une manche, à annuler une partie ou toute la manifestation, pour raisons urgentes de sécurité ou autre cas de force majeure.

Les procédures de faux départ et remise en grille des manches seront décidées par le Directeur de Course, en accord avec l'organisateur.

### **Article 16 : ASSURANCE**

Par le fait de l'approbation du bulletin d'engagement, la Fédération Motocycliste Nationale du coureur certifie que celui-ci est assuré, conformément aux prescriptions de la FFM et F.I.M.

L'organisateur a contracté une assurance couvrant la responsabilité civile des concurrents en cas d'accident survenant au cours de la manifestation (courses et essais) conformément au Code Sportif de la FFM et de La F.I.M.

Dans le cadre de cette assurance, la démonstration de Freestyle est incluse.

L'organisateur décline toute responsabilité pour des dommages occasionnés aux machines, aux accessoires et au matériel consécutivement à un accident, au feu ou à tout autre incident.

Parc coureur : Il est rappelé aux concurrents que leurs motos et leur matériel sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation.

Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

### **Article 17 : RECLAMATIONS ET APPELS**



Les réclamations et appels sont soumis au règlement général figurant dans le code disciplinaire et d'arbitrage de la FFM et de la F.I.M.

Toutes les réclamations seront présentées par écrit, accompagnées d'un droit de réclamation d'un montant de 50 Francs suisses (ou 75 euros) qui sera remboursé si celle-ci est fondée.

Elles doivent être assorties d'une caution de 200 Francs suisses (ou 30 euros) lorsqu'il est supposé un démontage du moteur.

Elles devront être remises au Directeur de Course pour transmission à l'Arbitre.

Délai : Les réclamations relatives à une erreur, irrégularité ou action frauduleuse pouvant influencer le résultat d'une course dans laquelle le coureur concerné (et/ou la machine impliquée) doit prendre part ultérieurement, doivent être présentées avant que les coureurs ne quittent la pré-grille.

Si une réclamation concerne un accident durant la course, elle doit être présentée avant que les coureurs ne quittent la pré-grille pour participer au tour suivant de qualification.

Si un incident donnant lieu à une réclamation se produit dans la dernière course de la manifestation, la réclamation doit être présentée dans les 10 minutes suivant l'affichage.

Pour des raisons pratiques, une réclamation peut être effectuée oralement. Si une réclamation a été déposée oralement, elle doit dans tous les cas être confirmée par écrit, au plus tard dans les 15 minutes qui suivent.

Si la ou les personne(s), concurrent, constructeur, officiel, etc. ... qui ont réclamé oralement faillent de le faire, la réclamation sera considérée comme nulle et non avenue.

### **Article 18 : INTERPRETATION DU REGLEMENT PARTICULIER**

L'interprétation du présent règlement est entièrement du ressort des officiels désignés par la FFM.

En cas de contestation concernant l'interprétation ou s'il existe une différence entre les 2 textes officiels, c'est le texte français qui prévaudra.

### **Article 19 : DOSSARD - PUBLICITE**

En s'engageant, les pilotes acceptent de porter, pendant toutes les manches, le dossard publicité organisateur qui devra, rester propre et en bon état (un jeu sera



distribué aux pilotes concernés chaque jour et il y a donc du rechange en cas de destruction accidentelle).

Il est interdit de recouvrir la publicité organisateur du dossard. La pose de stickers personnels du pilote est possible uniquement en dessous du numéro de course, sur la partie basse du dossard.

Seuls les pilotes agréés par l'organisateur pourront utiliser une caméra disposée sur la moto. Il faudra a, pour cela, fournir un formulaire signé par le Club AMCF aux contrôleurs techniques et en pré-grille pour valider l'autorisation de tournage d'images au sein du Grand Stade à l'occasion du Supercross de Bercy-Lille.

Le refus de départ s'appliquera à tous les pilotes ne respectant pas ces règles.

Par ailleurs, aucune publicité ne pourra être disposée dans l'espace réservé à chaque pilote dans le paddock intérieur sans l'autorisation expresse de l'organisateur.

## **Article 20 : PANNEAUTAGE**

Une zone sûre sera désignée pour les panneauteurs, en accord avec l'arbitre et le délégué du championnat. Les panneauteurs devront se maintenir dans ce périmètre pendant toute la durée de la manche. Ils devront porter obligatoirement, en plus des passes ou bracelets permettant l'accès au stade, le brassard remis par l'organisation et se conformeront en toute circonstance aux ordres des officiels.

## **Article 21 : PASSES ET ACCES Paddock EXTERIEUR**

Les pilotes français disposeront chacun d'un accès véhicule pour le paddock extérieur (le gardien à l'entrée du paddock les pointera sur la liste fournie par l'organisation) et de 5 passes entrée stade (1 pass pilote + 1 pass mecanos + 3 passes accompagnants) pour la durée de la manifestation.

Selon la configuration des lieux et les normes appliquées, les organisateurs pourront être amenés à prévoir un paddock intérieur à part pour les pilotes du SX Tour SX2.

Les pilotes doivent transmettre les noms des destinataires des passes à l'avance à l'organisateur, ou au plus tard lors du contrôle administratif.

Ces personnes, munies d'une pièce d'identité, doivent retirer leur passe à l'accueil du stade, au plus tard à 19h samedi, 15h dimanche.



Nota 1 : dans le cas où les SX2 disposeraient d'un paddock à part, seuls les passes des pilotes eux-mêmes donneront accès au paddock intérieur SX1 / FMX (parking Bus). Les autres passes des enveloppes Junior donnent tous accès au paddock extérieur ainsi qu'à l'entrée dans le stade mais ne donnent pas droit à une place assise numérotée (garantie).

Nota 2 : la revente de passes et/ou d'invitations est interdite par la loi et donc passible de poursuites, qui qu'en soit l'instigateur.

## **Article 22 : REMUNERATION / LISTES DES PRIX**

### **CATEGORIE SX2**

Les prix seront les ceux du barême SX Tour 250 2014 (au général de chaque soirée) :

- 1° = 600 €
- 2° = 500 €
- 3° = 400 €
- 4° = 300 €
- 5° = 200 €
- 6° = 175 €
- de 7° à 12° = 150 €

### **CATEGORIE SX1 OPEN**

Superpôle (chaque soir), au scratch

- 1° = 1 000 €
- 2° = 500 €
- 3° = 250 €
- 4° = 150 €
- 5° = 125 €
- 6° = 100 €
- 7° = 90 €
- 8° = 80 €
- 9° = 70 €
- 10° = 60 €
- 11 à 16° = 50 €



### **Primes au classement « Français » tiré du général de chaque soir**

Ces primes seront payées d'après un classement général, établi par l'organisateur, chaque soir, en retirant les pilotes étrangers et G.Paulin.

- 1° = 1 000 €
- 2° = 750 €
- 3° = 500 €
- 4° = 300 €
- 5° = 200 €
- 6° = 100 €

La paye s'effectuera au bar Monster du paddock intérieur, dimanche 16, à partir de 18h30.

Les chèques seront remis sur présentation de la licence et contre signature d'un reçu.

### **Article 23 : HORAIRES PREVISIONNELS**

#### ***VENDREDI 14 Novembre***

*16h00 ouverture contrôle technique (jusqu'à 20h)*

*17h00 répétition présentation 1h*

*18h00 Session essai piste / presse / TV / gopro etc pour les têtes d'affiche / 1h  
Roulage individuel*



## **SAMEDI 15 Novembre**

- 10h00 Ouverture paddock extérieur au public – village – animations-  
Restauration
- 10h30 Répétition présentation (1h30)
- 12h00 Essais FMX huis-clos / 40mn
- 12h45 ouverture stade
- 12h50 Essais libres SX2 / 15mn
- 13h10 Essais libres SX1 / 15mn
- 13h30 Réfection piste / restauration / 50mn
- 14h20 Essais chrono SX2 / 15mn
- 14h40 Essais chrono SX1 / 15mn
- 15h00 Réfection piste 1h 15
- 15h00 Autographes pilotes/riders Monster 30mn + animations / paddock  
extérieur
- 16h30 Visite piste session 1 / 25mn
- 17h00 Visite piste session 2 / 25mn
- 17h45 Autographes pilotes SX + pilotes FMX Ipone / + Monster / paddock ext.  
45mn

### **19h00 Show - Présentation**

- 19h30 Manche 1 SX2 / 8 tours + podium
- 19h45 Manche 1 SX1 / 14 tours + podium
- 20h05 FMX Session 1 / 10mn
- 20h15 Entracte / animations / 20mn
- 20h35 Superpôle + podium
- 20h55 Course à l' Américaine 3 sprints 2 tours
- 21h10 FMX Session 2 "best tricks" / 10mn
- 21h20 Entracte 2 / animations / 25mn
- 21h45 Manche 2 SX2 (8 tours + podium final)
- 22h00 Manche 2 SX1 / 14 tours + podium final / 25mn
- 22h25 FMX Session 3 finale / 10mn
- 22h35 Fin



## **DIMANCHE 16 Novembre**

10h00 Ouverture paddock extérieur au public – village – animations -  
restauration

10h25 Essais FMX à huis clos / 25mn

10h55 Ouverture stade

11h15 Essais chrono SX2 / 15mn

11h35 Essais chrono SX1 / 15mn

11h50 Réfection piste / 1h10

11h45 Paddock extérieur /autographes Monster 25mn / animations

13h00 Visite piste session 1 / 20mn

13h20 Visite piste session 2 / 25mn

14h00 Autographes pilotes SX + pilotes FMX Ipone / paddock ext. 45mn

### **15h00 Show - Présentation**

15h30 Manche 1 SX2 / 8 tours + podium

15h45 Manche 1 SX1 / 14 tours + podium

16h05 FMX Session 1 / 10mn

16h15 Entracte / animations / 20mn

16h35 Superpôle + podium

16h55 Course à l' Américaine 3 sprints 2 tours

17h10 FMX Session 2 "best tricks" / 10mn

17h20 Entracte 2 / animations / 25mn

17h45 Manche 2 SX2 (8 tours + podiums)

18h00 Manche 2 SX1 / 14 tours + podium final / 25mn

18h25 FMX Session 3 finale / 10mn

18h35 Fin

